



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 3746

Texte de la question

ACCORD EUROPÉEN

Mme la présidente. La parole est à Mme Jacqueline Irlès, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Jacqueline Irlès. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Vendredi dernier, après une longue nuit de négociation, les dirigeants européens, réunis à Bruxelles, ont trouvé un accord pour sauvegarder la zone euro.

Cet accord est le fruit d'un travail sans relâche de la part des dirigeants français et allemands. Face à la persistance de la crise de la dette souveraine, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont fait preuve de détermination, de réactivité et de responsabilité, et ils ont su entraîner leurs homologues.

La plupart des pays membres de la zone euro ont ainsi consenti à renforcer la discipline budgétaire grâce à un nouveau pacte budgétaire, et à enrayer la crise de la dette avec la mise en place d'instruments de stabilisation financière. Les dirigeants de la zone euro se sont également engagés à coordonner leurs politiques économiques, pour progresser sur la voie d'une union économique plus forte.

Alors qu'une véritable réponse est apportée afin de protéger l'avenir de notre économie, je déplore l'attitude irresponsable de certains dirigeants de l'opposition. J'en veux pour preuve les déclarations de François Hollande, qui prétend renégocier l'accord européen. Cela serait risible si ce n'était pas irresponsable. En matière de négociations, M. Hollande a manifestement des progrès à faire si l'on en juge par le succès éblouissant des négociations PS-Verts...

Monsieur le ministre, au moment où le monde entier a les yeux rivés sur la situation économique de l'Europe et scrute la moindre de nos actions, pouvez-vous exposer à la représentation nationale les avancées de cet accord et le calendrier prévu ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre chargé des affaires européennes.

M. Jean Leonetti, *ministre chargé des affaires européennes*. Vous avez raison, madame la députée, il y a quelques jours encore, l'Europe était en danger, l'euro était en danger.

Plusieurs députés du groupe SRC. Ils le sont toujours !

M. Jean Leonetti, *ministre*. À l'initiative du Président de la République et de la chancelière Angela Merkel, des propositions ont été mises sur la table.

Ces propositions visaient d'abord à renforcer la gouvernance. Nous avons mis en place une monnaie unique et il manquait la gouvernance économique nécessaire. Il fallait aussi une convergence entre nos politiques économiques et fiscales et un renforcement de la solidarité grâce à un mécanisme européen de stabilité, ce fonds monétaire européen qui permettra de mieux gérer la crise et d'aider les pays en difficulté. Il est également prévu un renforcement de la discipline budgétaire, cette fameuse règle d'or qui est approuvée dans tous les pays européens, y compris ceux qui sont dirigés par des socialistes, mais qui n'est pas acceptée ici par ceux qui siègent du côté gauche de l'hémicycle. Une telle discipline restaure la confiance et permet d'aller plus loin. Ces propositions ont été approuvées par vingt-six pays sur vingt-sept, la Grande-Bretagne ayant choisi de rester en dehors. C'est son choix, nous le respectons. Elle voulait moins de régulation des marchés financiers, moins d'Europe, nous voulions une régulation des marchés financiers et plus d'Europe.

Face à ces propositions concrètes, à cette convergence forte de vingt-six États sur vingt-sept sur les

propositions franco-allemandes, d'autres propositions paraissent irresponsables et irréalistes. Elles témoignent en fait, vous l'avez compris, de l'inexpérience totale du candidat socialiste à la Présidence de la République.
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Irlès](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3746

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 décembre 2011